



Bateaux d'une pinasse sur les quais - Mopti © Mathieu Arnaudet



Agence Française  
de Développement

# MALI



# Mali

Situé à la frontière entre la zone sahélo saharienne et l'Afrique de l'Ouest, le Mali est un pays enclavé comptant près de 16 millions d'habitants en 2014. Avec un territoire majoritairement aride caractérisé par une faible densité de population en particulier dans sa partie nord, le pays possède une économie peu diversifiée, vulnérable aux chocs exogènes et aux aléas climatiques.

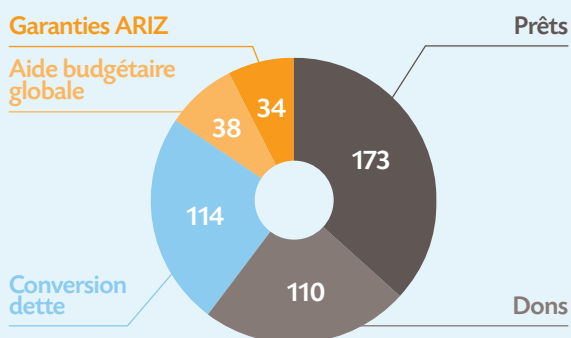
Si l'économie du pays était en expansion entre 2001 et 2010, la crise sécuritaire et politique de 2012 a eu une grave incidence économique, le PIB enregistrant un recul de 1,2% sur cette même année. Suite à la crise, les indicateurs sociaux du Mali se sont également détériorés. En 2014, le pays était ainsi classé au 176<sup>e</sup> rang sur 187 pays selon l'Indice de Développement Humain, avec un taux de pauvreté atteignant les 46,1 % de la population à la fin 2012.

Depuis 2013, le Mali s'est néanmoins engagé sur la voie de la relance du fait de l'amélioration du climat politique et sécuritaire, du redémarrage des activités économiques et de la reprise de l'aide internationale. Cette dynamique de redressement place le pays face à des enjeux de taille : consolider les progrès réalisés sur le plan politique et sécuritaire, renforcer les fondamentaux économiques pour accélérer la croissance et la création d'emplois et réduire la pauvreté en améliorant le système de délivrance des services à la population.

Depuis la reprise de ses activités en février 2013 (après une année de suspension suite au coup de d'État de mars 2012), l'AFD, en collaboration étroite avec les autres bailleurs de fonds présents au Mali, soutient les efforts du gouvernement malien pour relever les défis du développement, tant dans l'urgence que sur le long terme.

## Autorisations de financement du groupe AFD au Mali par produit financier de 2007 à 2014 (en M€)

Depuis 2007, le volume total des engagements de l'AFD au Mali s'est élevé à 469 M€.



Pour la période 2015-2017, l'Agence devrait maintenir un niveau important d'activité, de l'ordre de 249 M€, dont environ 90 M€ en 2015, tous produits financiers confondus.

## L'engagement de l'AFD au Mali

La France entretient des relations privilégiées et anciennes avec le Mali. Implantée depuis 1958 à Bamako, l'AFD contribue aux politiques publiques d'accélération de la croissance, essentielles pour permettre une réduction de la pauvreté et la création d'emplois.

Les interventions de l'AFD, engagées au bénéfice de l'État Malien, se concentrent ainsi sur trois objectifs :

### Réduire les inégalités

et favoriser un aménagement du territoire plus équilibré;

### Accroître les opportunités

économiques;

### Améliorer l'accès

et la qualité des services publics de base.

L'AFD intervient également de manière transversale en soutenant le financement des actions d'ONG et de la coopération décentralisée et plus globalement en appuyant la stratégie nationale de développement à travers l'aide budgétaire.

## Développer l'accès à l'eau potable en milieu urbain

Bamako, capitale et principale agglomération du Mali, connaît l'une des plus fortes croissances urbaines en Afrique, avec un taux de croissance de sa population supérieur à 5% par an. Moins des deux tiers des Bamakois ont un accès facile à une eau de bonne qualité, dont seule-

ment 40% disposent d'un raccordement privatif. L'AFD intervient en faveur du renforcement de l'alimentation en eau potable, via différents moyens tels que la construction de stations de traitement d'eau et la réalisation d'infrastructures de stockage et de distribution d'eau potable.



Mali © AFD Bamako

### De l'eau pour tous les bamakois en 2018

D'un coût global de près de 200 Md FCFA, la première phase du projet Kabala, financée à hauteur de 57 M€ par l'AFD (dont 18 M€ délégués par l'Union Européenne), porte sur la construction d'une station de traitement d'eau d'une capacité de 144 000 m<sup>3</sup> par jour et la réalisation d'infrastructures de stockage et de distribution d'eau potable. Le projet vise également à appuyer la réforme du secteur de l'hydraulique urbaine au plan national et renforcer les capacités des sociétés de patrimoine et de gestion de l'eau, la SOMAPEP et la SOMAGEP. Lors de cette première phase, environ un million de personnes devraient obtenir un accès pérenne à l'eau dans Bamako et ses environs, et 800 000 bénéficier d'un raccordement au réseau.

## Contribuer à l'accès de tous à une éducation (en particulier au nord du Mali) et une formation de qualité

Si le Mali a réalisé ces dernières années des progrès en matière d'éducation de base, de nombreux défis restent à relever pour permettre au pays d'atteindre l'objectif de l'Éducation Pour Tous. En zone rurale, l'accessibilité à l'enseignement demeure le principal défi, en particulier pour les filles, les populations semi-nomades et les plus pauvres. En zone urbaine, ce sont principalement les conditions d'enseignement qui posent problème.

L'AFD intervient dans ce secteur afin d'améliorer la qualité de l'enseignement et d'optimiser l'affectation et l'utilisation des ressources. L'AFD est présente, en particulier là où d'autres bailleurs n'interviennent pas ou peu et donc, singulièrement au nord du pays.



Projet PAOEFM, construction de classes d'écoles à Bamako © AFD, Danielle Segui

## Former les jeunes pour faciliter l'insertion et l'emploi des jeunes

Pour renforcer la compétitivité des acteurs économiques et diversifier les perspectives d'emplois pour les jeunes, l'AFD appuie le développement d'une offre de formation technique et professionnelle en adéquation avec les besoins des acteurs économiques. Dans deux régions agricoles majeures du pays (Ségou et Sikasso), l'AFD intervient pour renforcer la compétitivité des acteurs économiques et diversifier les perspectives d'emplois pour les jeunes, en améliorant l'offre locale de formation technique et professionnelle.

Avec une enveloppe globale de 9 M€, le projet permettra la création de deux centres de formation professionnelle spécialisés dans les métiers para-agricoles (amont et aval de la production), l'un à Markala et l'autre à Sikasso, pouvant accueillir chacun 500 apprenants par an.

## Développer l'accès à l'énergie

Le secteur de la production et de la distribution de l'électricité au Mali traverse une crise très importante, nécessitant de véritables réformes de fond et des investissements structurants tels que le renforcement des réseaux de transport notamment dans le cadre d'interconnexions régionales, l'amélioration de la production ou encore, l'électrification rurale. En 2013, dans un contexte de crise, l'AFD a octroyé deux concours d'urgence pour la remise en état du service d'électricité à Tombouctou et à Mopti. D'autres financements structurants pour le secteur sont en cours d'instruction, dont un premier devrait aboutir dès 2015.

## Appuyer la structuration des filières agricoles et pastorales

Le secteur agricole revêt une importance primordiale pour l'économie du Mali. Le secteur emploie près de 80% de la population active et représente 33% du PIB du pays (élevage et pêche inclus).

L'agriculture malienne, fortement dépendante de facteurs divers (pluviométrie, hydrologie, pauvreté et fragilité des sols, persistance de maladies végétales et animales), est caractérisée par une faible productivité. L'enclavement et le faible niveau des investissements entravent également le développement du monde rural ainsi que la transformation locale des produits agricoles. Pour soutenir le développement du secteur agricole au Mali, l'AFD appuie la structuration des filières agricoles et pastorales et le développement des emplois ruraux non agricoles.

Cet appui accompagne la dynamique de décentralisation engagée par l'État malien, en complémentarité avec le dispositif de soutien à la gouvernance locale de l'Ambassade de France au Mali.

## Promouvoir le développement économique régional

L'approfondissement de la décentralisation constitue aujourd'hui une priorité du gouvernement du Mali. L'AFD soutient ce processus de décentralisation et de mise en œuvre de la politique de développement économique régional, à travers un programme d'appui au développement des filières agricoles et pastorales dans les régions de Ségou et Tombouctou. D'un montant de 33 M€, le programme renforcera les capacités des collectivités territoriales à animer et piloter le développement économique de leur territoire et dotera les collectivités de budgets d'investissement. À terme, ce sont plus de 300 000 personnes qui bénéficieront des investissements ainsi financés sur des filières agro pastorales.

## Appuyer les acteurs économiques privés

Compte-tenu de la croissance démographique malienne, la création d'emplois productifs y compris dans le secteur informel, et la formation du futur capital humain sont prioritaires. L'AFD accompagne le développement du tissu économique, à travers l'appui aux entreprises et au secteur financier, via des outils financiers spécifiquement dédiés à ce type d'intervention : lignes de crédit aux banques, garanties bancaires (ARIZ), les financements de PROPARCO, appui un secteur de la microfinance et soutien à l'investissement productif de la diaspora malienne. Ainsi, depuis son lancement en 2009, le dispositif ARIZ au Mali représente, l'octroi de 62,3 millions d'euros de crédits à des entreprises par 4 banques partenaires.

## Répondre à la situation d'urgence au nord du Mali

À la relance de ses activités au Mali en février 2013, l'AFD s'est fixé un double objectif : redémarrer les projets dans l'exécution avait été interrompue et répondre aux défis posés par la situation post-conflit du Nord du Mali, en particulier dans les régions de Gao, Tombouctou et Mopti.

L'AFD a ainsi développé des modes opératoires innovants et simplifiés, permettant d'apporter des réponses rapides et efficaces aux besoins des populations dans divers secteurs tels que l'électricité, l'eau ou encore la santé.

La facilité Nord Mali (première du genre à l'AFD) a été mise en place afin de répondre à l'urgence sanitaire du Nord du pays en intervenant avec réactivité dans les régions de Gao et Tombouctou via deux consortiums d'ONG disposant d'une expertise sur le terrain. D'un montant de 8 M€, le projet participe à la remise à niveau des structures de santé et plus globalement à la restauration du système de santé dans le Nord avec un focus particulier sur l'amélioration de la santé maternelle et infantile et de la planification familiale.

### Le partenariat avec les ONG

Les ONG peuvent bénéficier des concours de l'AFD soit pour financer leurs propres initiatives, soit dans le cadre d'un dispositif spécifique d'appel à propositions innovantes (FISONG). À ce titre, les ONG présentes au Mali interviennent notamment dans les secteurs de l'agriculture, de la santé, de la promotion des droits humains et de la société civile, de l'environnement et de l'éducation. Elles peuvent également être financées par le Fonds Français pour l'Environnement Mondial (FFEM).



Hôpital Somine Dolo de Mopti remis aux normes à Sévaré  
© Mathieu Arnaudet

### L'AFD et la transparence de l'aide

Afin d'améliorer encore la transparence des actions menées dans le cadre de la politique d'aide au développement de la France, un site Internet pilote sur la Transparence de l'aide française a été mis en place au Mali en septembre 2013.

Ce site fournit une information détaillée sur les financements de la France, y compris le montant versé, la localisation des projets et les résultats attendus. Une nouvelle version du site, aux standards internationaux de la transparence de l'aide (IITA), a été mise en ligne en juin 2014.

L'innovation de ce site : le contrôle citoyen; chaque citoyen, Français, Malien ou autre, a la possibilité de réagir ou de s'informer via un formulaire en ligne.

L'Agence Française de Développement (AFD), institution financière publique qui met en œuvre la politique définie par le gouvernement français, agit pour combattre la pauvreté et favoriser le développement durable. Présente sur quatre continents à travers un réseau de 71 bureaux, l'AFD finance et accompagne des projets qui améliorent les conditions de vie des populations, soutiennent la croissance économique et protègent la planète. En 2014, l'AFD a consacré 8,1 milliards d'euros au financement de projets dans les pays en développement et en faveur des Outre-mer.



Mali © AFD, Maelis Borghese



Filiale de l'AFD, Proparco a pour mission de favoriser les investissements privés en faveur de la croissance, du développement durable et de l'atteinte des objectifs du millénaire, dans les pays émergents et en développement. Elle propose des financements permettant de répondre aux besoins spécifiques des investisseurs dans le secteur productif, les systèmes financiers, les infrastructures et le capital-investissement.

[www.proparco.fr](http://www.proparco.fr)



Le Fonds Français pour l'Environnement Mondial (FFEM) est un instrument financier de la politique française de coopération et de développement, dédié à la protection de l'environnement. Depuis 20 ans, son mandat est de cofinancer des projets à forte composante environnementale, dans les pays en développement. Il intervient dans six domaines de l'environnement mondial : biodiversité, changement climatique, eaux internationales, dégradation des terres, polluants organiques persistants, couche d'ozone stratosphérique. Son pilotage est assuré par cinq ministères (économie et finances, affaires étrangères, développement durable, recherche, agriculture) et l'Agence Française de Développement (AFD). Son secrétariat et sa gestion financière sont confiés à l'AFD. À la fin 2014, le FFEM a cofinancé 275 projets, à hauteur de 317 millions d'euros dont 68% sont situés en Afrique et en Méditerranée.

[www.ffem.fr](http://www.ffem.fr) - [ffem@afd.fr](mailto:ffem@afd.fr)



Agence Française de Développement  
<https://www.facebook.com/AFDOfficiel>



@AFD\_France  
[https://twitter.com/AFD\\_France](https://twitter.com/AFD_France)



Agence Française de Développement  
<https://www.youtube.com/user/GroupeAFD>

## AGENCE FRANÇAISE DE DÉVELOPPEMENT

5 rue Roland Barthes  
75598 Paris Cedex 12 – France  
Tél. +33 1 53 44 31 31  
Fax +33 1 44 87 99 39  
[www.afd.fr](http://www.afd.fr)

## AGENCE BAMAKO

Quinzambougou  
Route de Sotuba, BP 32  
Bamako – Mali  
Tél (223) 20 21 28 42 - 20 21 49 96 - 20 21 47 05  
[afdbamako@afd.fr](mailto:afdbamako@afd.fr)  
[mali.afd.fr](http://mali.afd.fr)

